



Conseil économique et social

Distr. générale
25 juin 2007
Français
Original : anglais

Neuvième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 21-30 août 2007

Point 6 d) de l'ordre du jour provisoire*

**Réunions et conférences : réunions, conférences
et colloques internationaux sur la toponymie**

Information concernant le Groupe de travail des noms géographiques du Conseil inter-États pour la géodésie, la cartographie, le cadastre et la télédétection de la Terre créé par les États Membres de la Communauté des États indépendants

Présentée par la Fédération de Russie**

Résumé***

En 1996, le Conseil inter-États pour la géodésie, la cartographie, le cadastre et la télédétection de la Terre des États membres de la Communauté d'États indépendants (CEI) a créé un groupe de travail des noms géographiques.

Depuis cette date, le Groupe de travail s'est réuni six fois (en 1996, 1999, 2001, 2004, 2005 et 2006) afin d'échanger des informations et des expériences, en particulier sur la situation actuelle de la base législative et normative de la normalisation des noms géographiques, l'application des systèmes de romanisation, la compilation de nomenclatures et de dictionnaires des noms géographiques, la constitution de base de données nationales de noms géographiques, etc.

Le Groupe de travail a mis l'accent sur l'échange d'informations au sujet de la modification des noms géographiques dans les États membres de la CEI. Un bulletin d'information sur cette question et trois suppléments, parus respectivement en 1999, 2003 et 2006, ont été publiés. Ils contiennent plus de 1 700 noms géographiques, situés dans 12 pays, qui ont été modifiés. L'expérience accumulée à l'occasion de la

* E/CONF.98/1.

** Préparée par V. M. Boginsky (Fédération de Russie), chef du Groupe de travail des noms géographiques du Conseil inter-États pour la géodésie, la cartographie, le cadastre et la télédétection de la Terre de la Communauté d'États indépendants.

*** Le texte intégral du document est publié en anglais seulement sous la cote E/CONF.98/15/Add.1.



coopération inter-États facilite l'amélioration des documents consacrés aux changements de noms géographiques. Il est prévu d'y faire figurer les nouveaux noms nationaux des objets concernés.
